Nations Unies A/65/253

Assemblée générale

Distr. générale
6 août 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session
Point 26 de l'ordre du jour provisoire*
Développement agricole et sécurité alimentaire

Développement agricole et sécurité alimentaire

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Deux ans après la crise alimentaire de 2008, l'insécurité alimentaire persiste dans 29 pays à travers le monde et plus d'un milliard de personnes demeurent affamées ou sous-alimentées. Cependant, les efforts concertés de la communauté internationale en vue de coordonner les actions d'aide alimentaire et nutritionnelle et d'accroître les ressources nécessaires à un développement agricole durable, de même que les initiatives politiques nationales faisant appel aux organisations paysannes et soutenues par des stratégies régionales et internationales, ont permis de renforcer les filets de protection sociale et d'améliorer l'aide apportée aux petits exploitants agricoles.

* A/65/150.

10-47763 (F) 270810 270810

Merci de recycler

Table des matières

		Page
I.	Introduction	3
II.	Situation de l'agriculture et de la sécurité alimentaire	3
	A. Point sur la situation actuelle	4
	B. Difficultés persistantes et nouveaux enjeux	6
III.	Répondre à la crise alimentaire et aux défis du développement agricole	8
	A. Mesures prises sur le plan mondial	8
	B. Progrès réalisés au niveau régional	17
	C. Politiques nationales et mesures en faveur d'une agriculture durable et de la sécurité alimentaire	19
IV.	Maintenir la dynamique mondiale d'une démarche globale visant à atteindre la sécurité alimentaire par le développement agricole : les prochaines étapes	23

I. Introduction

1. Le présent rapport a été préparé en réponse à la résolution 64/224 de l'Assemblée générale par laquelle elle demandait au Secrétaire général de présenter à l'Assemblée, à sa soixante-cinquième session, un rapport sur les faits nouveaux intéressant les initiatives mondiales consacrées au développement agricole et à la sécurité alimentaire, y compris les progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Développement agricole et sécurité alimentaire ».

2. Le rapport a bénéficié de la contribution de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire du Secrétaire général, et notamment des rapports de son Comité directeur supérieur. Les informations et l'analyse présentées dans le *Cadre global d'action révisé* préparé par l'Équipe spéciale en juillet 2010, les *Perspectives agricoles de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture 2010-2019* ainsi que les avis et recommandations des organisations paysannes africaines formulés dans le cadre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique et rassemblés par le Fonds international de développement agricole (FIDA), apportent également d'importants éléments de réflexion. Le rapport s'appuie également sur les actions de suivi des gouvernements et autres parties prenantes relatives à la mise en œuvre des décisions prises lors de la dix-septième session de la Commission du développement durable concernant l'agriculture et le développement durable.

3. On parle de sécurité alimentaire quand toutes les personnes ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. On parle d'insécurité alimentaire quand les personnes n'ont pas un accès physique, social ou économique suffisant à la nourriture, tel que défini ci-dessus. Le concept de sécurité alimentaire englobe par conséquent les questions d'approvisionnement, d'accès, d'utilisation et de stabilité et, parce qu'il insiste sur les caractéristiques des individus, inclut également les besoins de ces derniers en énergie, protéines et nutriments nécessaires à la vie, à l'activité, à la grossesse, à la croissance et aux capacités à long terme.

II. Situation de l'agriculture et de la sécurité alimentaire

4. À la suite des crises alimentaire et financière, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont indiqué dans leur rapport L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde[1] que, pour la première fois depuis 1970, plus d'un milliard de personnes dans le monde étaient affamées ou sous-alimentées – en d'autres termes, qu'un sixième environ de l'humanité souffrait de l'insécurité alimentaire.

5. Plusieurs facteurs se sont conjugués pour faire de 2009 une année particulièrement désastreuse pour les personnes exposées au risque d'insécurité alimentaire. En raison de la crise alimentaire, les prix des aliments de base ont

[1] FAO, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde*, Rome, 2009, disponible à l'adresse http://www.fao.org/docrep/012/i0876f/i0876f00.htm.

atteint un niveau qui les met hors de portée de millions de personnes pauvres. De nombreuses familles, acheteuses nettes de produits alimentaires, étaient particulièrement vulnérables à cette flambée des prix. Ces hausses ont contraint un grand nombre de familles pauvres à trouver des compromis, comme remplacer des aliments nutritifs par d'autres qui le sont moins, vendre des moyens de production, retirer les enfants de l'école, renoncer aux soins de santé ou à l'éducation ou simplement manger moins. Bien que l'indice des prix alimentaires de 2009 ait été en moyenne inférieur de 17 % à la moyenne de 2008, les prix sont restés 11 % plus élevés qu'en 2007. Alors que l'attention accordée aux prix alimentaires dans le monde a faibli, les prix des aliments de base ont connu des hausses à deux chiffres dans plusieurs pays en 2009, en particulier en Afrique subsaharienne, où un échantillon de 55 pays étudiés dans le cadre de l'enquête de la FAO sur les prix des produits alimentaires nationaux montre que certains d'entre eux ont connu les hausses de prix les plus importantes sur leurs marchés locaux. L'impact sur la sous-alimentation, ou la faim, a été estimé à près de 8 % en 2009[2].

6. La crise financière mondiale a restreint les moyens dont disposent les ministres des finances des pays les moins avancés pour répondre aux besoins de leurs populations les plus pauvres. De nombreux pays ont connu un recul généralisé des échanges commerciaux et des flux financiers ainsi qu'une baisse des recettes d'exportations, des investissements des entreprises étrangères, des revenus de l'aide au développement, des envois de fonds des citoyens résidant à l'étranger et des recettes fiscales. Par bonheur, les gouvernements font face à la crise en investissant dans l'agriculture et les infrastructures et en étendant les dispositifs de protection sociale.

A. Point sur la situation actuelle

7. Le document de la FAO intitulé *Perspectives de récoltes et situation alimentaire* (mai 2010) prévoit que, dans les pays en développement, les prix des denrées alimentaires resteront au-dessus des niveaux enregistrés avant la crise du début de l'année 2008, ce qui compromet l'accès des populations vulnérables à la nourriture. De plus, 29 pays sont encore en proie à des difficultés alimentaires dans le monde, en particulier le Niger, le Tchad et d'autres pays du Sahel, en Afrique de l'Ouest, où une aide alimentaire est nécessaire pour la campagne commerciale 2009-2010[3].

8. Les *Perspectives agricoles* de l'OCDE et de la FAO 2010-2019 indiquent que les prix internationaux des produits de base devraient être en moyenne plus élevés dans la prochaine décennie que durant la décennie ayant précédé la flambée des prix de 2007-2008. Cette prévision est fondée sur la reprise de la croissance économique, surtout dans les pays en développement, la demande accrue due à la hausse de la production de biocarburants et l'augmentation prévue des coûts de production due aux intrants énergétiques. Les prix moyens du blé et des céréales secondaires devraient être à peu près de 15 à 40 % plus élevés en termes réels par rapport à la

[2] Banque mondiale, Food Price Watch, février 2010, disponible à l'adresse http://siteresources.worldbank.org/INTPOVERTY/Resources/335642-1210859591030/FINAL_Food_Price_Watch_Feb2010.pdf.

[3] Système mondial d'information et d'alerte rapide, « Perspectives de récoltes et situation alimentaire », n° 2, mai 2010. http://www.fao.org/docrep/012/ak347f/ak347f00.pdf.

moyenne 1997-2006, tandis que, pour les huiles végétales, les prix réels devraient être supérieurs de plus de 40 %. Pour les produits animaux, les prix moyens de la viande en termes réels, autres que la viande de porc, devraient dépasser la moyenne 1997-2006 au cours de la décennie à venir, tout d'abord en raison de la diminution de l'offre, des coûts plus élevés de l'alimentation animale et de la demande croissante. Les prix moyens des produits laitiers en termes réels sont censés être de 16 à 45 % plus élevés sur la période 2010-2019 par rapport à la période 1997-2006, les prix du beurre montrant la plus forte augmentation, suivis par la hausse des prix énergétiques et des huiles végétales. Comme le montre la figure I, les prix, en termes réels, de la plupart des produits de base resteront inférieurs aux niveaux des pics récents, mais supérieurs aux niveaux de la dernière décennie[4].

Figure I
Prix des produits de base en termes réels, 2007-2008 et 2010-2019 (projections)

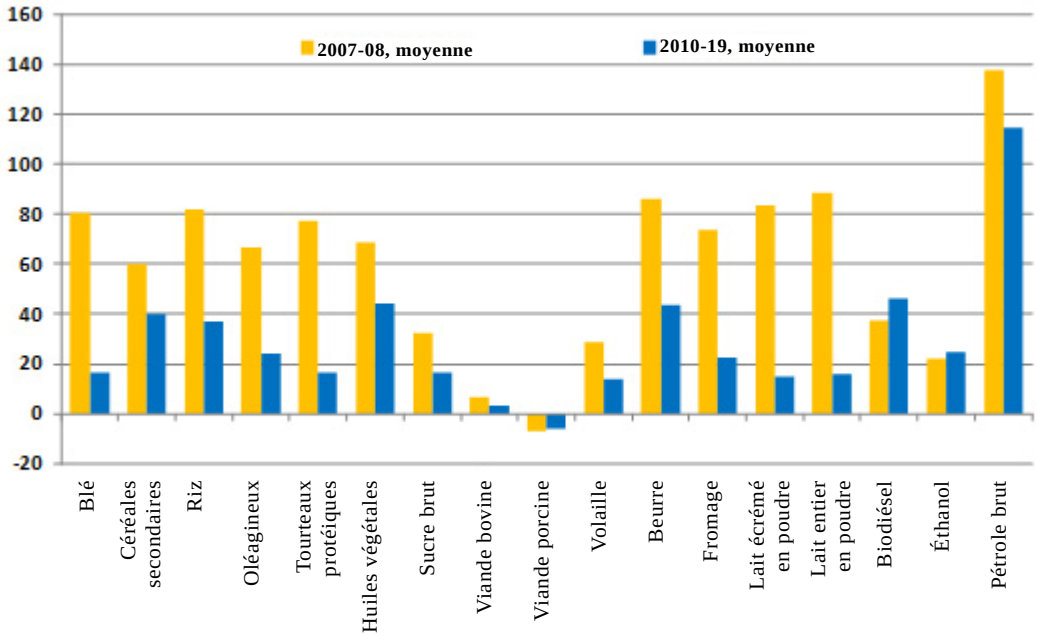

9. L'indice de production net[5] des *Perspectives* est une mesure synthétique de la croissance brute de la production de tous les produits de base inclus dans le rapport, nette des frais de semences et d'aliments qui sont internes au secteur, mesurée sur la base des prix internationaux constants de référence de la période 2004-2006. Le secteur agricole du Brésil est de loin celui qui connaît la croissance la plus rapide, progressant de plus de 40 % d'ici à 2019, par rapport à la période de référence 2007-2009. La Russie et l'Ukraine devraient progresser de 26 % et de 29 %, si les plans et mesures de soutien des gouvernements respectifs se déroulent comme indiqué et portent leurs fruits, marquant une reprise significative des niveaux de production.

---

[4] *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2010-2019*, disponibles à l'adresse http://www.agri-outlook.org/dataoecd/9/0/45447792.pdf.

[5] Ibid.

10. La Chine et l'Inde connaîtront probablement aussi une croissance importante, respectivement à hauteur de 26 % et 21 %. Tandis que le taux de croissance de l'Australie devrait, d'après les projections, être de quelque 17 %, cette croissance est le reflet d'un retour supposé à des rendements plus normaux; sur une plus longue période de comparaison, la production mesurée de l'Australie d'ici à 2019 ne dépasse que de 7 % environ celle de 2000. La hausse de la production aux États-Unis d'Amérique et au Canada devrait se situer, selon les projections, dans une fourchette comprise entre 10 et 15 % sur la même période.

11. En revanche, sur la même période, la production agricole nette des 27 pays membres de l'Union européenne aura augmenté de moins de 4 %. Ces tendances diverses soulignent des évolutions importantes dans ces pays, susceptibles de favoriser ou d'inhiber la croissance.

12. Par région, les mesures de production, réalisées per capita, fournissent un point de vue intéressant sur l'évolution à long terme de l'agriculture mondiale et ses implications potentielles sur les approvisionnements alimentaires. La production per capita a chuté en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, essentiellement en raison d'une disponibilité limitée de l'eau et de politiques menées dans certains pays comme l'Arabie saoudite pour réduire la production de blé fortement subventionnée. Dans la région subsaharienne de l'Afrique, la production, ramenée per capita, stagnera, étant donné que la production suit à peine le rythme de la croissance démographique, qui continue à se situer en moyenne à environ 2,2 % par an.

13. En Europe occidentale, la production stagne également. Dans cette région, les besoins liés à la hausse de la consommation, ramenée per capita, devront être absorbés par les importations. En matière de production, l'Amérique latine est la région qui connaît la plus forte progression, même si, per capita, c'est l'Europe orientale qui devrait assister à la hausse la plus forte, avec un recul de sa population de plus de 3 % au cours de la période 2010-2019 couverte par les prévisions.

14. Les échanges commerciaux et les conditions du commerce des produits agricoles évoluent également et sont marqués par une progression du commerce Sud-Sud qui vient s'ajouter au traditionnel commerce Nord-Sud. Sur le front des importations, les pays en développement sont de plus en plus intégrés dans le commerce agricole mondial et dans les marchés régionaux. D'autres pays, notamment la Chine, dont la présence est bien établie sur les marchés internationaux, cherchent à diversifier leurs sources d'approvisionnement, ce qui donne lieu à de nouvelles interactions économiques, à des échanges commerciaux entre les pays en développement et d'autres pays et, au bout du compte, à une refonte des échanges agricoles mondiaux[6].

B. Difficultés persistantes et nouveaux enjeux

15. Les crises alimentaire et financière ont montré que la structure et le fonctionnement des marchés alimentaires étaient trop fragiles pour résister à l'impact de chocs successifs. Cette situation témoigne de l'inadaptation chronique des politiques en faveur d'une occupation des sols et d'une production alimentaire efficaces; de décennies de sous-investissement dans l'agriculture (particulièrement en ce qui concerne les systèmes de production et de transformation des petits

[6] Ibid.

exploitants), dans le développement rural et dans l'infrastructure; d'une attention non soutenue accordée au bon fonctionnement des marchés alimentaires; et d'un soutien insuffisant aux filets de sécurité et aux systèmes de protection sociale.

16. En dépit du recul récent des prix mondiaux, les prix des denrées alimentaires sur les marchés nationaux, de même que l'instabilité des prix, restent élevés. Les personnes les plus pauvres sont particulièrement affectées par les fluctuations des prix des produits alimentaires ainsi que des coûts des intrants et du transport. Du fait de la forte instabilité des prix, il est plus compliqué, pour les agriculteurs, de prendre des décisions quant aux cultures à semer et aux animaux à acheter, d'où des niveaux plus élevés d'insécurité alimentaire parmi les populations pauvres. Cette instabilité ébranle également la confiance dans les systèmes mondiaux mis en place pour soutenir les prix et garantir les approvisionnements dans les périodes difficiles.

17. Les crises ont mis en évidence la vulnérabilité de près d'un demi-milliard de petits producteurs de denrées alimentaires et de millions de travailleurs agricoles salariés ainsi que des personnes pauvres dans les zones urbaines. Cette vulnérabilité est particulièrement forte dans les pays en proie à un effondrement de leur système politique, notamment à des troubles civils ou à une guerre, ou qui viennent de connaître pareille situation. La capacité des petites exploitations à produire plus de nourriture est limitée par un accès insuffisant aux pratiques de gestion des sols et de l'eau adaptées à leur zone écologique et par le fait qu'elles n'ont pas les moyens de s'acheter des semences de qualité[7] ou des intrants comme les engrais, les médicaments et les services vétérinaires[8]. Cela peut entraîner une extension des zones agricoles à des terres convenant moins à cet usage, avec des conséquences graves pour les écosystèmes locaux.

18. La vulnérabilité des exploitantes agricoles, qui assurent plus de la moitié de la production alimentaire mondiale et entre 60 et 80 % dans la plupart des pays en développement, est également devenue plus manifeste. Elles représentent la majorité des petits exploitants dans les pays en développement. Malgré le rôle important des femmes dans la production alimentaire, il leur est difficile d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de leurs ménages et de leurs communautés en raison de leur accès insuffisant aux terres, à la technologie, aux services de formation et de vulgarisation, ainsi qu'aux services de commercialisation et au crédit. Les inégalités sont exacerbées par les partis pris des politiques de développement, une législation discriminante, des traditions très anciennes et un accès difficile aux décideurs.

19. Alors que les gouvernements et les investisseurs privés ont témoigné d'un intérêt grandissant pour l'achat de terres dans des pays tiers en vue de la production d'aliments de base et d'autres produits agricoles, une étude menée en 2010 sur les achats de terres de grande ampleur en Afrique[9] fait apparaître un certain nombre

---

[7] Ces semences de qualité peuvent être des variétés développées scientifiquement, mais aussi des variétés cultivées par les paysans autochtones ou des variétés naturelles, selon ce qui est le plus adapté et le plus économique compte tenu des circonstances.

[8] Dans de nombreux pays, les animaux représentent une source d'énergie importante pour le labour, la récolte et le transport, de même qu'une source alimentaire et nutritionnelle. Ils peuvent également servir de moyen d'épargne informel permettant d'obtenir l'argent nécessaire aux investissements et à l'achat des facteurs de production et de la nourriture.

[9] FAO et Institut international pour l'environnement et le développement, *Making the most of agricultural investment: A survey of business models that provide opportunities for smallholders*, 2010, disponible à l'adresse http://www.iied.org/pubs/pdfs/12566IIED.pdf.

d'idées fausses quant à ce que l'on a appelé « l'accaparement des terres ». Elle met en évidence une augmentation de ces transactions au cours des cinq dernières années, mais, malgré la prépondérance de l'investissement d'origine étrangère, les investisseurs nationaux jouent également un rôle important dans ces acquisitions. Les acquisitions à grande échelle ne représentent qu'une petite part des terres arables dans la plupart des pays, mais, contrairement à une idée répandue, il n'y a que très peu de terres vraiment disponibles, car la plus grande part des terres de qualité sont déjà cultivées ou appropriées, le plus souvent par les populations locales.

20. Globalement, les crises ont fait ressortir les faiblesses des institutions et systèmes actuels, y compris de ceux qui régissent le commerce alimentaire mondial, lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins des populations pauvres affectées par des chocs importants, et mettent en évidence la nécessité d'améliorer la gouvernance mondiale en matière de sécurité alimentaire à l'échelle planétaire. Au niveau national, l'inquiétude face aux prix élevés des denrées alimentaires et la concurrence acharnée à propos des terres, de l'eau et de la capacité de transport ont déjà accru les risques de troubles civils et d'instabilité politique, les déplacements de populations et les migrations transfrontières. L'instabilité persistante des prix, de plus en plus liée à celle des prix de l'énergie, et le manque d'infrastructures pour l'accès aux marchés tendent à accroître les risques pesant sur la rentabilité et les moyens d'existence, en particulier pour les petits exploitants agricoles. La pression exercée sur l'environnement, y compris les conséquences du changement climatique et des manifestations climatiques extrêmes, de plus en plus fréquentes, sur la production agricole et les systèmes alimentaires, aura tendance à accroître les risques d'insécurité alimentaire au cours des décennies à venir et à augmenter les besoins en action humanitaire et en renforcement des capacités à des fins d'adaptation.

21. Enfin, le développement continu de la production de biocarburants en vue de permettre leur utilisation obligatoire renforcera la demande de maïs, de blé, de céréales secondaires, d'huiles végétales et de sucres employés comme produits chimiques intermédiaires. Les marchés des biocarburants dépendent fortement des mesures incitatives et obligations gouvernementales, mais les perspectives restent incertaines, en raison de facteurs imprévisibles tels que la tendance à venir des prix du pétrole brut, l'évolution des interventions des pouvoirs publics et le développement des technologies de deuxième génération[4].

III. Répondre à la crise alimentaire et aux défis du développement agricole

A. Mesures prises sur le plan mondial

22. La crise alimentaire de 2008 a eu sur l'action mondiale un effet catalyseur qui l'a poussée à un niveau sans précédent et a permis de fournir une aide alimentaire d'urgence et de revitaliser le secteur agricole. À la suite de la mise en place de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire et de son Cadre global d'action en juillet 2008, la Déclaration commune sur la sécurité alimentaire mondiale adoptée en juillet 2009 à L'Aquila a permis d'augmenter les ressources nécessaires durant la période qui a précédé le Sommet mondial de

l'alimentation de 2009, au cours duquel les Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable ont été adoptés et où la FAO a entrepris une profonde réforme de son Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

23. La présente section fait brièvement le point sur ces efforts et sur d'autres initiatives internationales visant à apporter une réponse coordonnée à la crise et à remédier aux faiblesses intrinsèques des secteurs agricoles des pays les plus vulnérables. Il convient de noter cette année l'importance accrue de la nutrition dans l'ensemble des mesures destinées à assurer la sécurité alimentaire.

Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire

24. L'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire œuvre en faveur de la cohérence des politiques, des actions et des résultats des organismes du système des Nations Unies, des institutions financières internationales et de leur partenaires afin de soutenir les stratégies globales en faveur de la sécurité alimentaire, nationales et menées par les pays[10]. L'Équipe spéciale travaille à la mise en œuvre du Cadre d'action global, dans l'optique d'une double démarche visant à la satisfaction immédiate des besoins des plus vulnérables tout en encourageant le développement durable à long terme du secteur de l'agriculture dans plus de 60 pays.

25. Les 22 membres de l'Équipe spéciale de haut niveau[11] ont engagé collectivement plus de 2 milliards de dollars sur leurs fonds propres et obtenu plus de 6 milliards de dollars en vue d'atténuer les effets de la flambée des prix alimentaires dans plus de 90 pays. Ils ont contribué à améliorer la coordination des donateurs, et l'alignement et l'harmonisation de l'aide afin d'assurer des réponses prévisibles, rationnelles et efficaces au niveau national. Ils ont apporté à la production alimentaire familiale un soutien dont ont bénéficié approximativement 5 % des deux milliards de familles de petits agriculteurs dans le monde; soutenu plus de 15 gouvernements qui faisaient face à la flambée des prix des denrées alimentaires à travers des politiques fiscales et budgétaires, en leur fournissant des conseils et des ressources financières afin de limiter l'incidence d'un deuxième choc possible de l'augmentation des prix sur l'inflation; et aidé à réduire de manière significative les difficultés macroéconomiques auxquelles ont été confrontés les pays les plus pauvres en raison de l'instabilité des prix alimentaires[12].

---

[10] Des informations sur l'Équipe spéciale et sur ses membres sont disponibles à l'adresse http://www.un-foodsecurity.org/.

[11] FAO, FIDA, Organisation internationale du Travail, Fonds monétaire international, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Organisation de coopération et de développement économiques, Conseiller spécial pour les objectifs du Millénaire pour le développement, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Département des affaires économiques et sociales, Département des opérations de maintien de la paix, Département des affaires politiques, Département de l'information, Programme des Nations Unies pour le développement, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, Banque mondiale, PAM, Organisation mondiale de la Santé et Organisation mondiale du commerce.

[12] Équipe spéciale de haut niveau, Progress Report, novembre 2009, disponible à l'adresse http://un-foodsecurity.org/sites/default/files/09progressreport.pdf.

Cadre global d'action révisé

26. Dans un premier temps, le Cadre d'action global a donné la priorité aux intérêts des petits exploitants agricoles, en particulier ceux des femmes, afin de les aider à obtenir les intrants agricoles nécessaires d'une manière prévisible, de leur permettre d'accroître leur part de la valeur générée par leur produit lors de son stockage, de son transport, de sa transformation et de sa commercialisation, et de faire en sorte qu'ils soient assistés durant les périodes où l'accès à certains nutriments est difficile. Au cours de l'année écoulée, l'importance de la sécurité nutritionnelle a été plus largement admise et il est apparu que, même lorsque des communautés augmentent leur production alimentaire globale, le nombre d'enfants sous-alimentés reste élevé[13]. Devant la pertinence accrue de la démarche globale mise en avant par le Cadre d'action global, les responsables politiques se sont récemment penchés sur les manières d'associer les questions d'agriculture, de sécurité alimentaire et de nutrition.

27. En mai 2010, un dialogue sur le Cadre d'action global a été l'occasion, pour les parties intéressées, de nouer le dialogue avec le groupe des ressources chargé de l'actualisation du Cadre et d'apporter des suggestions quant à son contenu et à sa présentation. Plus de 150 représentants d'organisations internationales et régionales; d'organisations non gouvernementales; d'organisations de petits exploitants agricoles d'Afrique, d'Asie, des Amériques et d'Europe; et d'États membres ont participé au processus visant à élaborer un Cadre d'action global révisé, plus adapté aux réalités actuelles et tenant compte de l'ensemble des actions nécessaires afin d'atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous.

28. La discussion entre les parties prenantes a été conduite sur la base d'un projet de Cadre d'action global révisé qui tenait compte des commentaires reçus de 51 entités concernant le Cadre d'action global original[14], et les participants ont accueilli favorablement la possibilité d'élargir le champ global du Cadre et de souligner le rôle des femmes, de la nutrition et le droit à l'alimentation[15]. Ils ont également demandé qu'une plus grande attention soit accordée aux défauts structurels des systèmes alimentaires mondiaux, notamment le fait que le développement agricole ne tient pas compte des intérêts des petits producteurs et des travailleurs agricoles dans de nombreuses nations moins avancées, le manque d'efficacité des marchés alimentaires traditionnels, les dommages causés par l'instabilité persistante des prix des denrées alimentaires et des intrants agricoles, les conséquences négatives de la spéculation sur les produits alimentaires de base, le caractère débilitant des subventions alimentaires et des pratiques commerciales inéquitables, et la fragilité des mécanismes mondiaux de gouvernance alimentaire.

29. Le projet de Cadre d'action global révisé issu de cette consultation a été publié en mai 2010. Il est toujours fondé sur une double démarche, mais inclut un plus grand nombre d'opinions et aborde de façon plus approfondie tous les aspects de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il est conforme aux conclusions du Sommet

---

[13] Équipe spéciale de haut niveau, Updated Comprehensive Framework for Action, Dublin Draft, mai 2010, avant-propos, disponible à l'adresse http://un-foodsecurity.org/sites/default/files/2010_CFA_updatd_web_lowres-1.pdf.

[14] Disponible à l'adresse www.updatecfa.com.

[15] Le droit à une alimentation suffisante et le droit fondamental d'être à l'abri de la faim sont reconnus aux termes de l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de l'article 11 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

mondial de l'alimentation, y compris les Cinq Principes de Rome. Il tient compte de la nécessité d'accorder une plus grande priorité à la protection de ceux qui sont le moins à même de jouir de leurs droits à l'alimentation, à la viabilité écologique et à l'égalité des sexes, et de bénéficier des conditions préalables à une amélioration de la nutrition. Il reconnaît que, bien que la responsabilité d'assurer pour tous la sécurité alimentaire et nutritionnelle incombe principalement aux États, de très nombreux autres intervenants ont un rôle essentiel à jouer[13].

Déclaration commune sur la sécurité alimentaire mondiale

30. La Déclaration commune sur la sécurité alimentaire mondiale adoptée en juillet 2009 à L'Aquila par le Groupe des Huit prévoyait d'engager 20 milliards de dollars en vue d'une collaboration « avec les pays et les régions vulnérables pour les aider à concevoir et à appliquer leurs propres stratégies de sécurité alimentaire, et arriver ensemble à accroître sensiblement les engagements à long terme relatifs à l'assistance financière et technique à investir dans ces stratégies »[16]. Ayant reçu le soutien des dirigeants de 26 pays et de 14 organisations, dont l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, la FAO, le Programme alimentaire mondial (PAM), la Banque mondiale et le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, la déclaration fait de la sécurité alimentaire, des filets de sécurité, de la nutrition et de l'agriculture durable des impératifs politiques à respecter dans un contexte en pleine évolution, caractérisé par les incertitudes pesant sur les approvisionnements et l'instabilité des prix.

31. La Déclaration commune sur la sécurité alimentaire mondiale considère que la sécurité alimentaire et nutritionnelle doit aller de pair avec des mesures d'adaptation et d'atténuation liées au changement climatique; une gestion durable des ressources naturelles, y compris la protection de la biodiversité; la prise en compte des intérêts des exploitantes agricoles et de leurs communautés; et des systèmes de protection sociale assurant l'accès des plus vulnérables à l'alimentation et aux nutriments. Qui plus est, la Déclaration prévoit une action multilatérale forte à l'appui des processus impulsés par les pays et menés par les autorités nationales, avec une assistance financière accrue, à la fois prévisible et à long terme. Elle préconise également une coordination efficace de l'ensemble des parties prenantes.

32. La Déclaration commune sur la sécurité alimentaire mondiale s'inscrit dans le cadre du Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, dont l'idée a été proposée, en 2008, afin de traiter les questions de l'agriculture et de l'alimentation, mais qui a été élargi à la sécurité alimentaire et à la nutrition lors de la Réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire pour tous tenue à Madrid, en janvier 2009. Les discussions sur le Partenariat mondial s'étant poursuivies lors de la conférence de la FAO organisée en novembre 2008, du Sommet du Groupe des Huit à L'Aquila, en juillet 2009, et du Sommet de Pittsburgh du Groupe des Vingt en septembre 2009, le Partenariat mondial continue à se développer et contribue aux travaux du Comité de la sécurité alimentaire mondiale réformé.

33. En novembre 2009, des représentants d'entreprises du secteur privé associées au Partenariat mondial, réunis à Milan, se sont déclarés en mesure de contribuer à

16 Disponible à l'adresse www.ifad.org/events/98.

l'augmentation de la productivité des agriculteurs et ont fait part de leur souhait d'aider les petits exploitants à tirer parti des améliorations de la qualité, de la transformation et de la commercialisation. Cela a débouché sur la création d'une New Vision for Agriculture[17] (nouvelle vision pour l'agriculture), dirigée par une commission choisie parmi la Consumer Industries' Community du Forum économique mondial, et bénéficiant de l'aide consultative du Global Agenda Council on Food Security du Forum et de responsables de haut niveau de l'industrie, des gouvernements, des institutions académiques et de la société civile. La New Vision for Agriculture a été officiellement mise en place en 2010 avec pour objectif d'approfondir la collaboration public-privé afin d'accélérer la croissance de l'agriculture durable.

Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire

34. S'inspirant des discussions ayant eu lieu à l'occasion de la Déclaration commune sur la sécurité alimentaire mondiale de L'Aquila, les dirigeants présents au Sommet du Groupe des Vingt en septembre 2009 ont décidé d'inviter la Banque mondiale à travailler avec les donateurs et organisations intéressés pour développer un fonds de fiducie multilatéral destiné à augmenter l'aide agricole aux pays à faible revenu[18]. Le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire a depuis lors été mis en place à la Banque mondiale en avril 2010 sous forme d'un fonds fiduciaire intermédiaire se proposant d'aider les pays dans leur action en faveur de la croissance à long terme et de la durabilité des petites exploitations agricoles. Ce fonds détient actuellement environ 950 millions de dollars sous forme d'annonces de contributions fermes de l'Espagne, du Canada, des États-Unis, de la Fondation Bill & Melinda Gates et de la République de Corée, et il devrait recevoir entre 1 et 1,5 million de dollars au total au cours des trois prochaines années.

35. Plusieurs autres initiatives se poursuivent afin d'améliorer la mobilisation et la coordination de l'aide publique au développement (APD) en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle : le Programme d'intervention en réponse à la crise alimentaire mondiale de la Banque mondiale, une initiative dotée de 2 milliards de dollars lancée en 2008 afin d'atténuer le choc initial de la hausse des prix alimentaires pour les groupes vulnérables; et la Facilité alimentaire de l'Union européenne, qui a alloué 1 milliard d'euros à des projets du monde entier, par l'intermédiaire des Nations Unies, de la Banque mondiale et d'organisations non gouvernementales[19].

Conclusions du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire

36. En novembre 2009, la FAO a organisé en son siège de Rome, en Italie, le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, auquel ont participé soixante chefs d'États et de gouvernements et 192 ministres représentant 182 pays et la Communauté européenne. Les participants ont adopté à l'unanimité une déclaration réitérant leur engagement à lutter contre la faim et reprenant les cinq principes de L'Aquila, sous la dénomination de « Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable ». Les membres de la FAO ont donné leur aval à une

---

[17] Voir http://www.weforum.org/en/initiatives/AgricultureandFoodSecurity/index.htm.

[18] Voir http://www.worldbank.org/gafsp.

[19] Équipe spéciale de haut niveau, Updated Comprehensive Framework for Action, Dublin Draft, mai 2010, p. 44, disponible à l'adresse http://un-foodsecurity.org/sites/default/files/2010_CFA_updatd_web_lowres-1.pdf.

redynamisation visant à faire du Comité de la sécurité alimentaire mondiale une plate-forme internationale plus ouverte.

37. Un certain nombre de manifestations se sont tenues au cours du mois précédant le Sommet, et leurs conclusions ont contribué à la réussite du Sommet proprement dit. La FAO a organisé un forum d'experts de haut niveau sur le thème « Comment nourrir le monde en 2050 », le Comité de la sécurité alimentaire mondiale s'est réuni durant quatre jours afin de discuter de ses réformes et la Journée mondiale de l'alimentation a eu lieu le 16 octobre. De surcroît, dans les jours qui ont précédé le Sommet, un forum du secteur privé a été organisé à Milan, et une réunion interparlementaire ainsi qu'un forum de la société civile[20] se sont tenus à Rome afin d'apporter avis et contributions aux discussions.

38. La Déclaration du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire comporte quatre objectifs stratégiques : a) assurer la concrétisation pleine et entière de l'objectif n° 1 du Millénaire pour le développement et de l'Objectif du Sommet mondial de l'alimentation de 1996[21]; b) œuvrer au sein du Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition et mettre en œuvre intégralement la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale; c) inverser la tendance à la diminution des financements nationaux et internationaux consacrés à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et au développement rural des pays en développement et promouvoir de nouveaux investissements propres à susciter une augmentation de la production et de la productivité agricoles durables, à réduire la pauvreté et à contribuer à la sécurité alimentaire et à l'accès de tous à la nourriture; et d) agir par anticipation pour faire face aux problèmes que pose le changement climatique en matière de sécurité alimentaire et renforcer la capacité d'adaptation des producteurs agricoles au changement climatique, en mettant l'accent sur les petits producteurs agricoles et les populations vulnérables.

39. Pour atteindre les objectifs stratégiques convenus et présentés ci-dessus, les dirigeants présents au Sommet mondial ont décidé de fonder leurs engagements et leurs actions sur ce qu'ils ont déclaré être les cinq Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable :

a) Investir dans des plans pris en charge par les pays, visant à affecter les ressources à des programmes et des partenariats bien conçus et axés sur les résultats;

b) Stimuler une coordination stratégique aux niveaux national, régional et mondial pour améliorer la gouvernance, favoriser une meilleure allocation des ressources, éviter les chevauchements d'efforts et identifier les insuffisances des réponses;

c) S'efforcer d'adopter une double approche globale de la sécurité alimentaire consistant en : 1) une action directe visant à remédier immédiatement à la faim dont souffrent les plus vulnérables et 2) des programmes à moyen et long termes dans les domaines de l'agriculture durable, de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du développement rural visant à éliminer les causes profondes de la faim et de la pauvreté, en particulier grâce à la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate;

---

[20] Voir http://peoplesforum2009.foodsovereignty.org/.

[21] Réduire de moitié respectivement le pourcentage et le nombre des personnes souffrant de faim et de malnutrition d'ici à 2015.

d) Veiller à ce que le système multilatéral joue un rôle important grâce à des améliorations continues au regard de l'efficience, de la réactivité, de la coordination et de l'efficacité des institutions multilatérales;

e) Garantir un engagement soutenu et substantiel, de la part de tous les partenaires, à l'investissement dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, avec mise à disposition rapide et fiable des ressources nécessaires, dans le cadre de plans et de programmes pluriannuels.

40. Confrontés à la crise alimentaire et à un Comité de la sécurité alimentaire mondiale aux résultats insuffisants, les États membres de la FAO sont convenus, lors de la trente-quatrième session du Comité, en octobre 2008, d'engager une réforme afin de permettre au Comité de jouer le rôle crucial qui est le sien dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et notamment de la coordination internationale. Le Comité réformé se caractérise par un élargissement de la participation aux travaux afin que les points de vue de toutes les parties prenantes concernées soient entendus dans le débat général sur l'alimentation et l'agriculture; une adaptation de ses règles et procédures afin qu'il devienne la plate-forme politique centrale des Nations Unies chargée de la sécurité alimentaire et de la nutrition, le renforcement de ses liens avec les instances de niveaux régional, national et local; et la fourniture d'une assise structurée d'experts pour les débats du Comité grâce à la création d'un groupe d'experts de haut niveau afin que les décisions et les travaux du Comité soient fondés sur des données concrètes et les connaissances les plus récentes[22].

41. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale demeure un Comité intergouvernemental au sein de la FAO, doté d'un groupe consultatif constitué de la FAO, du PAM, du FIDA, de la Fondation Gates, de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, du groupe d'experts de haut niveau et d'autres institutions privées, de recherche, philanthropiques et financières. En tant qu'élément central du Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition en constante évolution, le Comité réformé entend constituer la principale plate-forme internationale et intergouvernementale ouverte, regroupant un large éventail de parties prenantes ayant pris l'engagement de travailler ensemble de façon coordonnée et à l'appui de processus impulsés par les pays pour l'élimination de la faim et la garantie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'ensemble de l'humanité.

42. Par ailleurs, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et le Forum mondial sur la recherche agricole font l'objet d'une réforme de façon à représenter les intérêts des agriculteurs des pays pauvres et à mieux les servir, et à leur apporter les connaissances et les technologies qui leur sont utiles.

Mise en œuvre des décisions prise par la Commission du développement durable lors de sa dix-septième session

43. À l'issue de la dix-septième session de la Commission du développement durable, tenue en 2009, la Division du développement durable du DAES a décidé de suivre avec attention la mise en œuvre des décisions prises concernant l'agriculture,

[22] Comité de la sécurité alimentaire mondiale de la FAO, trente-cinquième session, Rome, point III de l'ordre du jour: Reform of the Committee on World Food Security (CFS:2009/2), disponible à l'adresse http://www.fao.org/fileadmin/templates/CFS_2009/CFS_Reform_Final_en.pdf.

le développement rural, les ressources en terres, la sécheresse, la désertification et l'Afrique, en organisant un Multi-stakeholder Dialogue on Implementing Sustainable Development (Dialogue entre les parties prenantes sur la mise en œuvre du développement durable) en février 2010, au Siège de New York. C'est la première fois qu'un dialogue de ce type était organisé en dehors de la session ordinaire de la Commission du développement durable.

44. Ce dialogue s'est tenu dans le souci d'une plus grande efficacité et d'une meilleure coordination de la mise en œuvre des décisions de la dix-septième session de la Commission du développement durable et a été l'occasion de mieux faire connaître les méthodes et outils innovants permettant de renforcer les capacités des agriculteurs et de promouvoir la nécessité d'instaurer des partenariats. Durant la journée de discussion, il a été unanimement admis qu'il était nécessaire de mettre en place une stratégie accélérée de mise en œuvre des décisions de la Commission en général et de développer les pratiques efficaces en particulier[23].

45. Un exemple intéressant de partenariat a été mis en avant durant le dialogue multipartite : la coalition « Le paysan d'abord », un groupe de 131 organisations de la société civile représentant des agriculteurs, des scientifiques, des ingénieurs et l'industrie. Cette coalition, créée en réponse aux défis présentés lors de la dix-septième session de la Commission du développement durable, illustre l'importance de la coopération multipartite puisqu'elle tient compte des préoccupations de chacun de ces secteurs tout en instaurant un consensus et les bases commune d'une action future. Les gouvernements ont salué l'initiative « Le paysan d'abord », soulignant les possibilités qu'elle offrait de sensibiliser aux contributions collectives de certaines des parties prenantes agricoles et rurales les plus importantes, à savoir les agriculteurs et les coopératives, les chercheurs et les agents de vulgarisation, les entreprises et les entrepreneurs[24].

Renforcer la nutrition : un cadre d'action

46. L'un des développements importants de l'effort mondial en faveur de la sécurité alimentaire au cours de l'année écoulée a été une sensibilisation accrue au problème de la malnutrition et au peu d'intérêt accordé à la question de la nutrition dans les stratégies de développement. Peu de gouvernements ont cherché à accorder un degré de priorité élevé à la malnutrition, en tant que problème de développement, dans leurs plans nationaux de développement, et, parmi ceux qui l'ont fait, la moitié seulement a alloué des fonds à des activités clairement liées à la nutrition. L'une des raisons de cette omission tient au fait que ni les conséquences économiques de la malnutrition, ni le coût relativement bas d'une action destinée à les prévenir, n'ont été correctement appréhendés[25]. En 2010, les parties prenantes sont plus nombreuses à inclure la nutrition dans leurs priorités et l'on a constaté un intérêt politique accru en faveur d'une initiative multipartite de lutte contre la malnutrition.

---

[23] Un compte rendu succinct est disponible à l'adresse http://www.un.org/esa/dsd/resources/res_pdfs/csd-18/csd18_2010_bp14.pdf.

[24] Voir http://www.farmingfirst.org/.

[25] Note d'orientation, *Scaling Up Nutrition: a Framework for Action,* David Nabarro, Représentant spécial du Secrétaire général sur la sécurité alimentaire et la nutrition (version d'avril 2010), disponible à l'adresse http://un-foodsecurity.org/node/529.

47. En conséquence, une note d'orientation intitulée « Scaling-up Nutrition: A Framework for Action » (Renforcer la nutrition : Un cadre d'action) a été publiée en 2010. Elle résulte d'un vaste partenariat informel et d'un programme de travail intensif comportant une série de consultations accueillies par le Centre pour le développement mondial, la Conférence internationale sur la nutrition, le Comité permanent de la nutrition des Nations unies, la United States Agency for International Development, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et la Banque mondiale; de nombreux pays en développement, organisations de la société civile, partenaires bilatéraux, agences multilatérales et des Nations unies sont également intervenus.

48. Le cadre d'action « Renforcer la nutrition » préconise deux démarches complémentaires pour lutter contre la malnutrition. La première implique des interventions concernant la nutrition centrées sur les femmes enceintes et les enfants de moins de deux ans, avec des interventions directes à court terme, dont on sait qu'elles sont efficaces, consistant par exemple à promouvoir les bonnes pratiques en matière de nutrition, les micronutriments et une alimentation d'appoint pour prévenir et traiter la malnutrition. La seconde démarche consiste en une manière d'aborder le développement orientée sur la nutrition, plus large et multisectorielle, visant à combattre les causes de la malnutrition, plus précisément en favorisant l'agriculture et la sécurité alimentaire afin d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité des aliments nutritifs ainsi que leur consommation, de même qu'en renforçant la protection sociale et en assurant l'accès aux soins de santé.

49. La note d'orientation « Renforcer la nutrition » a été conçue comme un document d'intérêt général décrivant les interventions indispensables devant faire l'objet d'une mise en œuvre pratiquement universelle pour avoir un impact sur la santé publique, et ses politiques continueront à évoluer lors de consultations futures accueillies par l'Organisation mondiale de la Santé et le PAM. Une réunion des parties prenantes au cadre d'action « Renforcer la nutrition » s'est tenue lors du forum sur la nutrition organisé à Rome en juin 2010, au cours duquel les participants sont convenus de développer un plan d'action tenant compte à la fois des besoins des populations à risque et des intérêts de toutes les parties prenantes au processus « Renforcer la nutrition ». La première phase du plan d'action prendra la forme d'une feuille de route définissant des voies à suivre pour aller de l'avant, qui sera examinée par les parties prenantes avant la Réunion plénière de haut niveau de 2010 de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

Examen de haut niveau de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

50. En septembre 2010, l'Assemblée générale convoquera la Réunion plénière de haut niveau de 2010 de l'Assemblée générale, qui sera principalement axée sur l'accélération de la réalisation, d'ici à 2015, de tous les objectifs du Millénaire pour le développement, compte tenu du progrès accompli en ce qui concerne les objectifs de développement convenus au niveau international (voir la résolution 64/184). Il est prévu que la réunion prenne la forme d'un examen d'ensemble des succès remportés, des meilleures pratiques et des enseignements tirés de l'expérience, des obstacles et du retard pris, des difficultés et des possibilités, devant conduire à l'adoption de stratégies d'action concrètes.

51. En associant les objectifs du Millénaire pour le développement aux objectifs de développement convenus au niveau international, les dirigeants du monde entier et les partenaires pour le développement ont reconnu l'existence de synergies entre les divers objectifs et cibles de développement ainsi que la nécessité d'une démarche intégrée en vue de les réaliser. Le développement agricole et la sécurité alimentaire sont étroitement liés à l'objectif n° 1 et à l'objectif n° 7, et alors que la préparation de la Réunion plénière s'accélère, de nombreuses activités sont en cours afin que l'importance de la sécurité alimentaire soit convenablement prise en compte et qu'une démarche globale associant agriculture durable, sécurité alimentaire et nutrition soit encouragée dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

B. Progrès réalisés au niveau régional

52. Des progrès considérables ont été réalisés au niveau régional avec le déblocage et l'utilisation des fonds résultant de la Déclaration commune sur la sécurité alimentaire mondiale, en particulier dans la région de l'Afrique, où le besoin d'assistance est le plus pressant.

Afrique

53. Une série de consultations et d'ateliers menés avec les organisations d'agriculteurs dans toute la région depuis 2005 porte ses fruits en 2010, et le rôle de ces organisations est de plus en plus reconnu dans le contexte du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique[26]. Ce processus consultatif a représenté les premiers efforts visant à mettre en place des activités communes entre les réseaux régionaux d'organisations paysannes et a été suivi d'activités de sensibilisation à l'échelle du continent en vue de créer, en 2010, une plate-forme panafricaine des organisations paysannes et des producteurs. Il a été proposé que l'Union africaine et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique reconnaissent formellement la plate-forme.

54. Des fédérations nationales d'organisations paysannes ont été constituées afin de donner à celles-ci une plus large place dans le dialogue politique avec les communautés économiques régionales émergentes, dont la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de développement de l'Afrique australe, le Marché commun de l'Afrique orientale et australe et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Ces réseaux régionaux fonctionnent de plus en plus avec une certaine autonomie, fondée sur les contributions de leurs membres, et ils sont entièrement dirigés par des représentants élus par les adhérents. Par l'intermédiaire de leurs plates-formes nationales affiliées, ils représentent des organisations paysannes de 30 pays d'Afrique subsaharienne et des millions de petits exploitants agricoles – à lui seul, le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest représente 45 millions d'agriculteurs. Plus de 40 % des membres des quatre réseaux sont des exploitantes agricoles et des organisations de femmes productrices.

---

[26] FIDA, *Les agriculteurs prennent la parole : vision et recommandation des organisations paysannes africaines pour le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine*, disponible à l'adresse http://www.ifad.org/pub/pa/farmer_f.pdf.

55. Bien que la mise en œuvre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique se soit faite de manière inégale en raison de l'insuffisance des communications et de la coordination avec les États membres, les communautés économiques régionales et les nombreuses parties prenantes, ainsi que de l'absence de soutien en faveur de tables rondes nationales, la dynamique s'installe alors que les augmentations attendues du financement disponible pour le développement agricole en Afrique sont modulées de façon à soutenir la mise en œuvre du Programme. À la fin 2009, des accords avec le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique avaient été signés par 9 des 16 pays de la CEDEAO ainsi que par le Burundi, le Rwanda et l'Éthiopie, soit 12 pays au total[27]. Le renforcement et l'accélération de cette dynamique dépendront de toute évidence de la manière dont les priorités seront transposées concrètement sous forme de programmes d'investissement et de soutien financier donnant des résultats sur le terrain pour les agriculteurs.

56. En septembre 2010, le Ghana accueillera le Forum sur la révolution verte en Afrique consacré à la promotion des investissements et au soutien politique en faveur de la productivité agricole afin de générer une augmentation du revenu des exploitants agricoles africains tout en protégeant la durabilité de l'environnement. Le Forum est une initiative guidée par le secteur privé qui réunira des chefs d'États, des ministres, des agriculteurs, des entreprises agro-industrielles privées, des institutions financières, des organisations non gouvernementales, la société civile et des scientifiques africains afin de discuter et d'élaborer des programmes d'investissement concrets en vue de réaliser la révolution verte en Afrique[28]. Le Forum sera coparrainé par l'Alliance pour une révolution verte en Afrique[29], qui rencontre un réel succès, et présidé par Kofi Annan, Président du conseil d'administration de l'Alliance.

Autres initiatives et actions régionales

57. Le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire a salué et appuyé des efforts de même nature dans d'autres régions, comme l'initiative L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim et le Cadre de sécurité alimentaire intégré de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN).

58. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la principale cause de la faim n'est pas le manque de nourriture, mais sa répartition inégale et l'accès insuffisant à l'alimentation des personnes les plus pauvres. La région est même le plus grand exportateur de produits alimentaires de la planète et son excédent dans ce domaine est estimé à 30 %, déduction faite de ces exportations[30]. L'initiative L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim 2025 vise à éradiquer la faim et la malnutrition et à assurer la sécurité alimentaire de la région, conformément à l'objectif n° 1 du Millénaire pour le développement, ainsi qu'à ramener la malnutrition chronique infantile à un niveau minimum, sous les 2,5 %, dans tous les pays participants. Proposée en 2005 par le Brésil et le Guatemala, l'initiative appartient à tous les pays de la région et est soutenue et coordonnée par la FAO.

---

[27] Ibid.

[28] Voir http://agrforum.com/.

[29] Voir http://www.agra-alliance.org/.

[30] FAO, Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes. *Amérique latine et les Caraïbes sans faim*, disponible à l'adresse http://www.rlc.fao.org/iniciativa/pdf/notice2009.pdf.

59. En février 2009, l'ASEAN a conçu et approuvé le Cadre de sécurité alimentaire intégré de l'ASEAN, appuyé par le plan d'action stratégique concernant la sécurité alimentaire de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est, sous forme d'un projet à cinq ans ayant pour objectif d'assurer la sécurité alimentaire à long terme et d'améliorer les moyens d'existence des agriculteurs de la région. Les partenariats et la coopération avec les organisations internationales (principalement la FAO), les organismes donateurs, le secteur privé, les associations et la communauté au sens large aux niveaux régional et national sont activement encouragés afin de favoriser la participation de toutes les parties prenantes. À l'issue d'un an de mise en œuvre, les secteurs stratégiques privilégiés sont la consolidation des mécanismes concernant la sécurité alimentaire aux niveaux national et régional, la recherche de conditions favorables sur le marché et dans le commerce alimentaires; l'obtention d'informations fiables et d'actualité sur la sécurité alimentaire, à des fins de prévision et de gestion; le développement de l'innovation agricole axé sur la sécurité alimentaire et la prise en compte des conséquences du changement climatique[31].

C. Politiques nationales et mesures en faveur d'une agriculture durable et de la sécurité alimentaire

60. Parmi les 29 pays recensés comme étant en crise et nécessitant une aide alimentaire externe (voir fig. II), certains ont connu une amélioration au cours de la période allant de février à mai 2010, notamment l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda et le Zimbabwe, le Pakistan, les Philippines, la Sri Lanka et la Somalie. Six pays – la République centrafricaine, le Tchad, la République démocratique populaire de Corée, la République démocratique du Congo, la Guinée et la Mongolie – ont vu leur situation se détériorer au cours de la même période, dans une large mesure en raison de troubles civils ou de manifestations climatiques. Madagascar figure à présent sur la liste des pays en crise à la suite de mauvaises récoltes liées à la sécheresse en 2010[31].

61. Afin d'assister les pays où les besoins sont les plus pressants, des initiatives en cours au niveau tant régional que national permettent dans certains cas de réaliser des progrès significatifs en termes de programmes d'investissement pour la sécurité alimentaire mobilisant les pouvoirs publics, la société civile, le secteur privé et des partenaires internationaux pour le développement. À titre d'exemple, les réunions du Rwanda Food Security Investment Forum (décembre 2010), du Bangladesh Food Security Investment Forum (mai 2010), du Haiti Forum (juin 2010) et l'ECOWAS Business Meeting on the Financing of Plans for Investing in Food Security (juin 2010) constituent des démarches intéressantes qui prolongent les travaux engagés dans le cadre des tables rondes nationales et des accords.

---

[31] ASEAN Integrated Food Security Framework and Strategic Plan of Action on Food Security in the ASEAN Region 2009-2013, disponible à l'adresse http://www.aseansec.org/22338.pdf.

Figure II
Pays ayant besoin d'une aide extérieure pour couvrir leurs besoins alimentaires

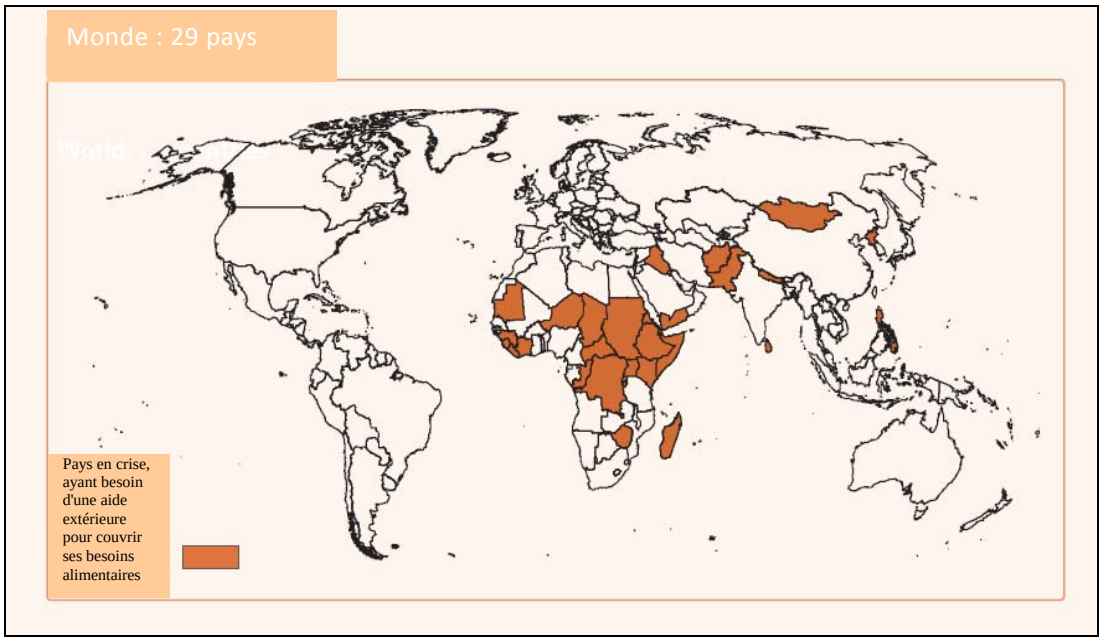

Source : Système mondial d'information et d'alerte rapide, « Perspectives de récoltes et situation alimentaire », n° 2, mai 2010.

Assistance d'urgence : Haïti, Rwanda, Bangladesh

62. À la suite du séisme dévastateur de janvier 2010, le PAM, la FAO et la FIDA ont rendu compte des mesures prises pour faire face à l'insécurité alimentaire en Haïti et souligné la nécessité d'une bonne coordination des actions durant la phase d'urgence et de relèvement. Un mois plus tard, une réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Haïti a été organisée à Rome afin d'examiner le soutien que pourraient apporter les agences des Nations Unies, les donateurs et les gouvernements au développement agricole mené par Haïti, à la sécurité alimentaire et au processus de planification de la nutrition, à moyen et long terme. À compter de mars 2010, près de 3 millions de personnes, c'est-à-dire plus de 30 % de la population nationale, ne disposaient pas d'un accès suffisant à la nourriture[31]. En juin 2010, Haïti a reçu 35 millions de dollars du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire en vue d'accroître la productivité des petits exploitants agricoles, en particulier des femmes, par une amélioration de l'accès aux semences, aux engrais et à la technologie.

63. Au Rwanda, l'agriculture est le fondement de l'économie, puisqu'elle représente environ 39 % du produit national brut (PIB) et 90 % des besoins alimentaires du pays. Elle contribue en outre à 63 % environ de ses recettes d'exportations. D'après les estimations du Gouvernement rwandais, une croissance régulière de l'agriculture d'au moins 8 % permettrait au pays de réaliser l'objectif

n° 1 du Millénaire pour le développement[32]. Le Rwanda a été le premier pays signataire de l'accord avec le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, sous l'impulsion du Gouvernement et avec la participation, caractérisée par une harmonisation croissante des vues, de tous les partenaires, dont la société civile, les entreprises, les donateurs bilatéraux, les banques de développement et les agences des Nations Unies, dans le cadre du groupe de travail sur l'agriculture dirigé conjointement par le Ministère de l'agriculture et de l'élevage et par la Banque mondiale.

64. Dans le cadre du processus national mené au Rwanda, les efforts en faveur de la sécurité alimentaire s'intensifient et le pays a été salué pour avoir amené tous les partenaires à discuter autour d'un document d'orientation fondamental; instauré une démarche à l'échelle du secteur; conçu et mis en œuvre des programmes efficaces; et augmenté le budget de l'agriculture, qui est passé de 3 à 6 % et devrait bientôt atteindre 9 %, conformément à la Déclaration de Maputo[33]. Un nouveau programme d'investissement, élaboré fin 2009, informe les partenaires du Gouvernement des plans et programmes en faveur de la sécurité alimentaire, faisant notamment le point sur les actions déjà financées et celles qui requièrent encore un financement et une prise en charge[34]. En juin 2010, le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire a investi 50 millions de dollars en vue de transformer l'agriculture de montagne par le biais d'une réduction de l'érosion et d'un renforcement de la productivité, d'une manière qui soit écologiquement durable.

65. Au travers de sa Vision 2021[35] , le Bangladesh prévoit de devenir un pays à revenu intermédiaire, la production agricole constituant le principal domaine de croissance. L'autosuffisance en riz est l'un des objectifs à réaliser en faveur de la sécurité alimentaire. Bien que le Bangladesh dépende moins que par le passé de l'assistance alimentaire et que le pays ait pour ainsi dire multiplié par trois sa production de riz, parmi les personnes les plus pauvres, beaucoup souffrent encore de malnutrition et ne disposent pas d'un accès fiable à la nourriture. Sur une population de 160 millions, 60 millions de personnes connaissent l'insécurité alimentaire, et les carences en micronutriments touchent près de 30 millions de femmes et 12 millions d'enfants de moins de 5 ans, tandis que 3 millions d'enfants de cette tranche d'âge sont gravement sous-alimentés[36].

66. Le Bangladesh Food Security Investment Forum, qui s'est tenu en mai 2010, a été l'occasion de discuter d'un programme d'investissement qui contribuerait à réaliser et maintenir la sécurité alimentaire. Il s'agit d'un ensemble complet et intégré de programmes associant les trois composantes de la sécurité alimentaire – l'approvisionnement en produits alimentaires, l'accès à la nourriture et

---

[32] « Five Countries Receive Food Security Support Through Multi-Donor Fund », juin 2010, disponible à l'adresse http://www.un-foodsecurity.org/node/596.

[33] Aux termes de la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique, les Gouvernements africains sont convenus de porter l'investissement public en faveur de l'agriculture à 10 % au moins des budgets nationaux et d'atteindre l'objectif d'un taux de croissance agricole de 6 % par an.

[34] Nabarro, David, déclaration à l'occasion de la réunion Rwanda CAADP Post-Compact Meeting, décembre 2009.

[35] Bangladesh Vision 2021, disponible à l'adresse http://www.cpd-bangladesh.org/Policy%20Brief/sub%20folders/downloads/Vision_2021_English.pdf.

[36] Nabarro, David, déclaration sur la réalisation et le maintien de la sécurité alimentaire au Bangladesh, Bangladesh Food Security Investment Forum, mai 2010.

l'utilisation des nutriments –, qui met l'accent sur l'agriculture, la gestion de l'eau, la pêche et l'élevage, la chaîne de valorisation, le système public de distribution alimentaire, les filets de sécurité, la nutrition et la sécurité alimentaire. À l'appui de cet effort national, le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire a investi 50 millions de dollars en juin 2010 afin d'accroître la productivité et la capacité d'adaptation des petits exploitants agricoles confrontés à des raz-de-marée, des crues soudaines et des sécheresses fréquentes, et de financer l'adoption de variétés de semences améliorées et de techniques plus efficaces de gestion de l'eau.

Stimuler le productivité agricole : le Malawi

67. Nombreux sont ceux qui qualifient de « miracle » le bouleversement intervenu cette année au Malawi, passé de la dépendance vis-à-vis de l'aide alimentaire au statut d'exportateur de maïs, une évolution due au succès des engrais chimiques et des semences de maïs hybrides subventionnés par le Gouvernement et distribués aux petits exploitants agricoles. S'il est vrai que les investissements des pouvoirs publics dans la production alimentaire locale sont essentiels pour l'agriculture durable et le développement rural, cette réussite remarquable a suscité un débat selon lequel la « solution technique » reposant sur la subvention des engrais et semences importés ne prévaudrait qu'à court terme[37], le succès à long terme d'une révolution verte réellement durable en Afrique impliquant que les petits exploitants agricoles aient accès à des terres suffisantes ainsi qu'aux marchés agricoles, de façon à pouvoir gagner correctement leur vie et à produire des excédents de manière durable.

68. Face à l'excédent de céréales au Malawi, le PAM a acheté 50 tonnes de maïs en juillet 2010 à la Grain and Legumes Association, une organisation paysanne regroupant plus de 95 000 petits exploitants agricoles, au titre de l'initiative Achats au service du progrès de l'agence, qui consiste à acheter des excédents auprès des organisations locales d'agriculteurs pour les opérations d'assistance, contribuant ainsi à stimuler la production agricole et les revenus dans les nations en développement. Les organisations paysannes ont quant à elles consacré les bénéfices réalisés au renforcement de la production et à l'accroissement de la sécurité alimentaire, notamment en investissant une partie des recettes dans des semences et des engrais pour la prochaine récolte. On estime que, d'ici à 2013, un demi-million au moins de petits exploitants – essentiellement des femmes – auront augmenté et amélioré leur production agricole et leurs revenus grâce à cette initiative, lancée en 2008 et désormais en place dans 21 pays. Outre qu'elle soutient la bourse des produits de base, cette initiative, où les achats se font directement auprès des organisations paysannes, aident ces dernières à respecter les normes du marché[38].

---

[37] GRAIN, « Unravelling the "Miracle" of Malawi's Green Revolution », janvier 2010, disponible à l'adresse http://www.grain.org/seedling_files/seed-10-01-1.pdf.

[38] « Small-scale farmers in Malawi latest beneficiaries under UN local purchase scheme », juillet 2010, disponible à l'adresse http://www.un-foodsecurity.org/node/626.

IV. Maintenir la dynamique mondiale d'une démarche globale visant à atteindre la sécurité alimentaire par le développement agricole : les prochaines étapes

69. Globalement, on constate une harmonisation accrue entre les nombreuses parties prenantes au niveau international, d'où une architecture organisationnelle favorisant les initiatives régionales et nationales. Le Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition fournit un cadre conceptuel, l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire encourage la coordination et la synergie, le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire permet de rationnaliser le soutien financier, la New Vision for Agriculture du Forum économique mondial et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique favorisent toutes deux la coopération entre les secteurs publics et privés, le système GCRAI réformé rend la recherche plus efficace et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale redynamisé améliore la gouvernance globale des actions menées en faveur de la sécurité alimentaire. Tous ces intervenants sont confrontés au défi d'articuler leurs différents rouages et de le faire par l'intermédiaire de mesures permettant la réalisation des objectifs convenus, aux niveaux mondial et national[39].

70. Lors d'une réunion de haut niveau sur le thème du « Partenariat pour la sécurité alimentaire », organisée en septembre 2009, le Secrétaire général a proposé plusieurs étapes pour la mise en œuvre des principes convenus au niveau international en matière de sécurité alimentaire, appelant les gouvernements à appuyer les stratégies nationales et régionales efficaces; à développer des programmes nationaux d'investissements pour réaliser les objectifs de ces stratégies; à assurer la responsabilité mutuelle au moyen de critères publics, d'indicateurs et d'un système d'évaluation par les pairs permettant de mesurer les progrès accomplis; et à mettre en place une architecture financière souple comportant des mécanismes bilatéraux et multilatéraux bien coordonnés, à l'appui des stratégies et des plans d'investissements nationaux. Il a également exprimé son soutien à l'élargissement de la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et trilatérale aux fins du développement et de la mise en œuvre de programme complets, menés par les pays, et a appelé les dirigeants du monde entier à collaborer avec les communautés économiques régionales, les associations, les organisations et les agences afin de renforcer les mécanismes de coopération technique et financière avec les donateurs et autres parties prenantes, en vue de faciliter l'intégration économique régionale[40].

71. L'appropriation et l'ouverture sont essentielles pour atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et des partenariats plus vastes, axés sur les résultats, sont de plus en plus fréquemment considérés comme la voie à suivre. La nécessité d'harmoniser différentes initiatives afin qu'elles fonctionnent en synergie est une contrainte importante pour les personnes chargées de mener et de coordonner les actions. Des signes de polarisation entre les gouvernements et les nouveaux

---

[39] Nabarro, David, notes tirées de l'exposé sur la sécurité alimentaire, réunion des Ministres du développement du Groupe des Huit, Halifax, Nouvelle-Écosse, 28 avril 2010.

[40] Partnering for Food Security: Moving Forward: a proposal from United Nations Secretary-General Ban Ki-moon and United States Secretary of State Hillary Clinton, disponible à l'adresse http://www.un.org/issues/food/taskforce/pdf/Partnering%20for%20Food%20Security%20-%20Moving%20forward.pdf.

mécanismes de financement multidonateurs, de même que l'important soutien accordé à des processus nationaux qui ne correspondent pas forcément aux calendriers et aux priorités des donateurs, constitueront à l'avenir une source d'enjeux, si l'on entend que le processus mondial soit réellement mené par les pays et aille dans le sens de l'ouverture caractérisant la Déclaration commune sur la sécurité alimentaire mondiale et les Principes de Rome[39] pour une sécurité alimentaire mondiale durable.

72. En l'absence d'investissements complémentaires substantiels et de politiques plus adaptées de soutien aux petits exploitants agricoles, la plupart des pays les plus pauvres ne réaliseront pas l'objectif n° 1 du Millénaire pour le développement. Aussi est-il nécessaire d'augmenter les dépenses consacrées à la production agricole, par l'intermédiaire de l'aide publique au développement, de l'investissement étranger direct et des budgets nationaux. Les solutions aux problèmes ruraux et agricoles sont le plus efficaces lorsqu'elles s'inscrivent dans un contexte de politiques nationales et sous-régionales cohérentes et intégrées qui tiennent compte des impératifs des environnements nationaux, sous-régionaux et internationaux. Les organisations rurales doivent par conséquent trouver les moyens de participer dans ces domaines et d'influer sur les mécanismes et les politiques.

73. Un examen de l'ensemble des initiatives en cours, présentées ci-dessus, indique que bien que le niveau de coordination et de communication entre les parties prenantes agissant dans le cadre de la crise alimentaire ou touchées par celle-ci ait augmenté, il reste à voir si la dynamique de ces processus se traduira par des changements concrets à long terme pour les petits exploitants agricoles pauvres des pays en développement, et en particulier pour les femmes des pays ayant actuellement besoin d'une aide alimentaire.